



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD
ET LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE LA MISSION DES
NATIONS UNIES AU SOUDAN DU SUD (MINUSS)**

DISCOURS DE

**S.E.M. Léon H. Kacou ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DE L'ONU**

New York, le 18 Décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je remercie Monsieur Jean Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux Opérations de Maintien de la Paix, pour son exposé fort instructif sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud et la mise en œuvre du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Je remercie également l'Ambassadeur Joanna Wronecka, Présidente du Comité des Sanctions 2206 concernant le Soudan du Sud, pour la présentation de son rapport d'activités.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ces différentes présentations appellent de la part de la Côte d'Ivoire des observations sur les questions politiques, sécuritaires, humanitaires et celles des Droits de l'Homme, ainsi que sur la mise en œuvre du régime des sanctions au Soudan du Sud.

S'agissant de la situation politique, mon pays se félicite de la volonté manifeste des parties sud-soudanaises de mettre en œuvre l'Accord Revitalisé pour le Règlement du Conflit au Soudan du Sud, seul cadre de référence pour une solution politique à la crise qui secoue ce pays depuis cinq ans.

La nomination par les parties sud soudanaises de leurs représentants auprès des différents mécanismes et institutions de la phase de pré-transition, ainsi que le démarrage des travaux de ces différents mécanismes, démontrent à l'évidence leur détermination à contribuer positivement à la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Il apparait désormais pressant, pour les parties au conflit, de tirer profit de la phase pré-transitionnelle pour créer les conditions d'une transition réussie devant conduire aux élections dans les délais impartis.

A cet égard mon pays, à la suite du Secrétaire général, invite les parties à s'engager résolument dans l'élaboration d'une version révisée des dispositions transitoires de sécurité, ainsi que dans la mise en place d'un gouvernement provisoire d'union nationale.

Par ailleurs, convaincue du rôle ô combien important des femmes dans les processus de paix, ma délégation encourage les dirigeants sud-soudanais à assurer une représentation significative de celles-ci auprès des institutions en charge de la mise en œuvre de l'Accord Revitalisé.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Sur le plan sécuritaire, mon pays se réjouit du respect du cessez-le-feu observé dans certaines régions du pays, comme le souligne si bien le rapport du Secrétaire général. Il se félicite à cet égard des mesures de confiance instaurées par le Gouvernement sud-soudanais et les groupes d'opposition à la suite de la signature de l'Accord Revitalisé.

Ma délégation exhorte les deux parties à consolider cette trajectoire pacifique et vertueuse afin que les régions encore affectées par des affrontements armés et des violences intercommunautaires puissent retrouver la paix et la stabilité.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire est d'avis que le processus de dialogue national, l'unification de l'armée sud-soudanaise et la mise en œuvre des termes relatifs aux arrangements de sécurité contribueront fortement à l'amélioration progressive de la situation sur toute l'étendue du territoire.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de l'engagement multiforme des pays membres de l'Autorité Intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans la résolution du conflit au Soudan du Sud. Elle exhorte par conséquent les dirigeants de l'IGAD et les Nations Unies à procéder au déploiement rapide de la Force de Protection Régionale de la MINUSS en vue de garantir la protection des populations civiles.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par la situation humanitaire au Soudan du Sud marquée par le nombre élevé de déplacés internes et de réfugiés, les problèmes d'insécurité alimentaire et les risques sanitaires liés à l'apparition du virus Ebola en République Démocratique du Congo.

Cette situation est aggravée par la persistance d'actes délibérés d'entraves à l'assistance humanitaire à travers le pays. En effet, en dépit des appels répétés de la Communauté internationale, les travailleurs humanitaires continuent d'être victimes entre autres, de violences, d'agressions et de détentions dans l'exercice de leur fonction.

Aussi la Côte d'Ivoire condamne-t-elle fermement tous les actes de violence à l'encontre des agents humanitaires et le pillage de leur matériel. Elle appelle à nouveau les parties sud-soudanaises à créer un environnement sécuritaire propice à la fourniture de l'aide humanitaire et au retour, en toute sécurité et en dignité, des personnes déplacées dans leurs zones d'origine.

En outre, Ma délégation salue l'appui inestimable apporté par l'Organisation Mondiale de la Santé au Gouvernement sud-soudanais en vue du renforcement des capacités nationales dans le cadre de la préparation et de la réponse à la maladie à virus Ebola.

Concernant la situation des Droits de l'Homme, mon pays note avec satisfaction une baisse sensible des violations des Droits de l'Homme et des actes de violences par les parties au conflit depuis la signature de l'Accord Revitalisé.

Cependant, il condamne fermement la persistance des violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes et des filles, ainsi que le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats par les acteurs du conflit. Il exhorte les dirigeants sud-soudanais à mettre en œuvre le principe de reddition des comptes afin de traduire les auteurs de ces actes devant les juridictions compétentes.

Aussi la Côte d'Ivoire appelle-t-elle à la mise en place diligente du Tribunal Hybride pour le Soudan du Sud, conformément aux termes de l'Accord Revitalisé pour le règlement du Conflit au Soudan du Sud.

Excellences Mesdames et Messieurs,

S'agissant du régime des sanctions au Soudan du Sud, ma délégation tient à saluer le travail remarquable accompli par l'Ambassadeur Joanna Wronecka et lui réitère son soutien dans l'exercice de sa fonction.

Elle encourage en outre le Gouvernement sud-soudanais, les pays de la région, le Comité des Sanctions et le Panel d'experts à une plus grande collaboration dans le but de soutenir les efforts de paix en cours.

Pour conclure, **Excellences Mesdames et Messieurs,** ma délégation salue le travail effectué par la MINUSS dans des conditions extrêmement difficiles. Elle réaffirme que seul un engagement véritable des Autorités sud-soudanaises et un accompagnement continu des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Communauté internationale, permettront de mettre fin à cette crise.

Je vous remercie.